

CN du 1er JUIN 2022 à L'Agora de Metz

Présent.e.s : ARLOT Anaïs (Centre), BOULAND Mina (C. Jeunesse), BROCHARD Hélène (présidente), BRUN Floriane (Ile-de-France), CALINON Monique (C. BU-BS), CALMUS Julie (C. International), CARBAIN Aénor (C. Légothèque), CHOLVY Thomas (Languedoc-Roussillon), CLAVREUL Eléonore (C. International), DANIEL Christophe (Franche-Comté), DEMANGEON Loriane (BN), FLAMENT Céline (Champagne Ardennes), FONDECAVE Katia (Bourgogne), FRANCOIS Jean-Rémi (BN), GALAUP Xavier (C. Advocacy), GODIN Violaine (Pays de la Loire), GONFIER Gladys (Antilles-Guyane), JAOUAN Cyrille (C. Labenbib), KALFA Emmanuelle (Hauts-de-France), LE BOLLEC Eleonora (BN), LE GOFF Marie-Hélène (Bretagne), MARTIN Isabelle (Lorraine), MASSAULT Christian (Rhône Alpes, comité d'éthique), MEUNIER Magali (Aquitaine), MICHEL Cécile (Paca-Corse), MORINEAU-EBOLI Julia (Auvergne), PASCHAL-ANGELIQUE Christine (Antilles-Guyane), PICHONNIER Annie-Rose (Normandie), PIERRE Marie (C. Vie de l'asso), STORNE Catherine (Alsace), TREVIAN Cécile (C. Formation), VAILLANT Anne-Marie (BN)

Ordre du jour :

1. Organisation de l'équipe salariée
2. Publications
3. Groupe de travail Loi Robert
4. Poldoc : commission et congrès 2023
5. Enquête sur les non-réadhésions
6. Tour des commissions
7. AG 2021
8. Séminaire 2023
9. Divers

Merci à Isabelle pour l'accueil du CN à la médiathèque-centre social de l'Agora, et pour la coordination des festivités messines de ce congrès !

1. Organisation de l'équipe salariée (Jean-Rémi)

En raison du non remplacement des postes d'Olivia et de Valérie, l'ABF compte actuellement 3 salariés (Aurélié, Mélanie, David). Le BN souhaite revoir l'organisation et le fonctionnement avec eux (missions, partage des tâches). Un premier entretien collectif puis des entretiens individuels ont permis de dresser un état des lieux des missions, du partage des tâches, des souhaits et des craintes de chacun. De manière générale, les 3 salariés ont fait part de leur souhait de mieux travailler ensemble et de mieux connaître les activités de l'ABF afin d'être plus entreprenants dans les dossiers à conduire. Des envies de montées en compétence et de formation sont formulées. Le BN réfléchit actuellement au meilleur positionnement à prendre : nécessité de recruter ou réorganisation des missions et responsabilités avec une montée en compétences des salariés actuels. Le cabinet comptable va également accompagner le BN dans les réflexions, notamment sur les questions relatives au pilotage administratif et financier. Il est question de reclarifier les liens entre le BN et les salariés, et entre les salariés entre eux, avec une révision des fiches de postes de chacun.

Questions/remarques :

- CT : bien vérifier la structuration et la charge de travail entre les 3 salariés, les activités administratives liées à la formation représente notamment un travail énorme et les sites de formation ont besoin d'être épaulés par le national sur le suivi administratif.
- JRF : constat partagé par beaucoup de GR, c'est même la raison pour laquelle certains sites ne parviennent pas à relancer la formation malgré des demandes de stagiaires
- VG : une meilleure coopération doit d'ailleurs être trouvée entre certains sites voisins
- JRF : certains fonctionnements locaux ne peuvent pas être transposés ailleurs (conventions avec des collectivités, avec le Cnfpt...) mais des bonnes pratiques sont à partager
- ELB : il faut parvenir à séquencer le travail entre solutions urgentes et véritable réflexion de fonds pour l'avenir de la formation.

2. Publications (Anne-Marie)

Repenser la communication de l'association est un axe fort de notre projet associatif. L'ABF n'édite plus de publications papier pour des raisons financières. Néanmoins, beaucoup de publications sont diffusées par ailleurs : compte-rendus de journées d'études, blogs des commissions, agorabib, articles divers dans la presse, publications sur les réseaux sociaux... Un nouveau groupe de travail se lance afin de revoir de fond en comble la politique éditoriale, avis aux participants !

1^{ère} proposition : publier en ligne un bulletin gratuit de 12 pages, dans une version imprimable, tous les 2 à 3 mois, qui comprendrait : couverture, édito, dossier thématique, dossier d'actualité, articles issus du travail des commissions, veille thématique interassociative

Un appel à contribution va être lancé pour le 1^{er} numéro (diffusion souhaitée en septembre 2022) avec pour contenu :

- Advocacy en couverture
- Décryptage de la loi Robert, crise de l'IFLA, prix Livres Hebdo
- Contributions des commissions sur les dossiers en cours
- Enseigne pour les bibliothèques (ADBGV) et/ou retour sur Cyclobiblio LorLux
- Retour en images sur le congrès et/ou bibliotourisme participatif

Appels à participation :

- ↳ Se faire connaître pour proposer un article d'ici le 15 juin => article à rendre pour le 16 août
- ↳ Se faire connaître auprès d'Anne-Marie si vous souhaitez faire partie du nouveau comité éditorial

Questions/remarques :

- La périodicité n'est pas encore pleinement décidée : tous les 2 ou 3 mois, à ajuster selon l'implication des contributeurs des membres du comité éditorial. Restons raisonnables : 1 par trimestre pour débiter.
- Les réunions du comité édito (qui n'a pas encore de nom) peuvent être hybrides (présentiel et/ou visio)
- Une véritable attention sera portée au format de la revue qui est souhaitée pleinement accessible (pas un simple PDF)

3. Groupe de travail sur la Loi Robert (Anne-Marie)

Réunion le 21 février avec Frédérique Bergeron et Cyril Novakovic (assistant de la sénatrice Syvlie Robert), Anne-Marie Vaillant, Dominique Lahary, Claire Gaudois, Anne Verneuil

Volonté de construire un mode d'emploi de la loi, une FAQ pour chaque article, des fiches pratiques pour l'utilisation concrète de certains articles (par exemple l'art. 5 concernant la pluralité des collections). Le travail est en cours. Il est souhaité que la restitution prenne la forme d'une synthèse graphique (facilitateur graphique à trouver) efficace et facilement compréhensible car le contenu reste aride. Toujours un double objectif visé : explications destinées aux collègues mais aussi aux élus. Les associations d'élus sont à l'écoute et friand de ce travail, tout comme le Ministère de la Culture.

En parallèle, des GR s'emparent déjà de cette loi en organisant des journées d'études en région. L'ABF est également invitée à en parler à Avignon le 11 juillet à l'occasion d'une réunion d'élus en marge du festival off : la rencontre nationale de la Culture, qui se tiendra du 11 au 17 juillet, qui rassemble chaque année des Maires et Présidents, des élus délégués à la culture et des élus en relation avec les politiques culturelles (Education, Jeunesse, Vie associative, Politique de la ville, Tourisme, Affaires sociales, notamment).

Remarques/Questions

- JC : un appel du pied est lancé du côté de Bordeaux (Jean-Michel Lucas entre autres) pour faire qqch avec l'ABF autour des droits culturels. Une opportunité à saisir...

4. Poldoc : création d'une commission + thème congrès 2023 ? (Jean-Rémi)

La poldoc est un vaste sujet qui reste à ce jour un iceberg dont l'ABF ne s'est pas encore emparé. Il est ainsi proposé au CN la création d'une commission Poldoc. En lien avec les articles de la Loi Robert sur le sujet, les nombreuses questions des collègues (poldoc, désherbage, ventes et dons, déontologie, censure, place dans une organisation RH et un projet de service, aides et partenariats etc.), le succès des journées d'études sur le sujet en région, cette commission pourrait élaborer des outils pratiques, faciliter le partage d'expériences, aider le GT Loi Robert, et avoir comme parmi ses objectifs la mission d'en faire la thématique du congrès ABF 2023

La commission n'est pas encore constituée mais quelques intéressé.e.s sont déjà connus et d'autres invités à se faire connaître auprès de Jean-Rémi (un groupe de 10 personnes maxi est le format propice).

Objectifs attendus :

1) Faire de la poldoc le thème du congrès. Il s'agit d'une thématique large, pratique et quotidienne, placée au cœur des missions des bibliothèques. Elle touche tous les agents des bibliothèques et du terrain et pas seulement les directions, d'où l'intérêt d'en faire LA thématique phare du congrès. La commission travaillera à la programmation afférente (avec une capitalisation des travaux déjà menés, une identification des ressources actuelles au sein du CN et des commissions). Le pilotage du congrès 2023 débute en septembre.

2) Produire des réflexions et outils pratiques autour de la poldoc

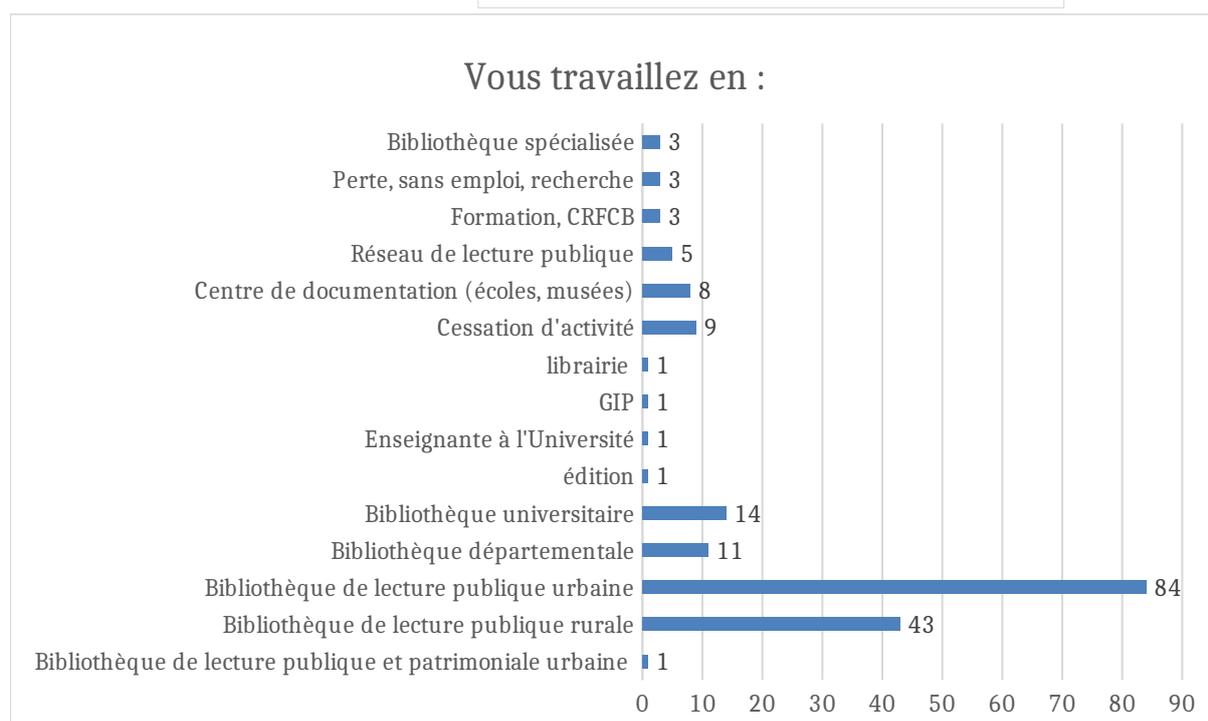
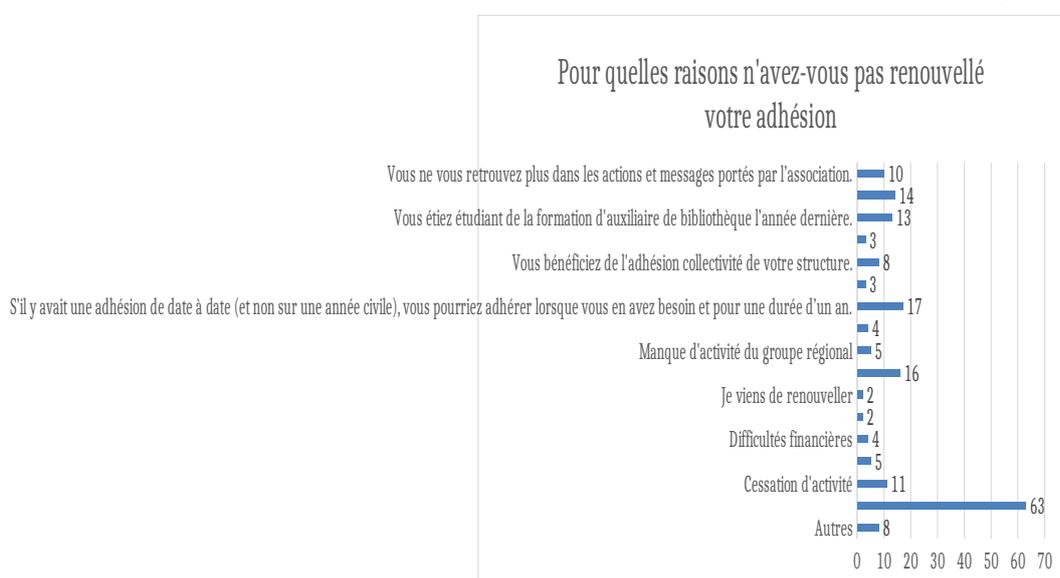
Votes :

- **Créer une commission ABF Poldoc avec les objectifs présentés** : validation unanime (32 voix)
- **Faire de la poldoc la thématique du congrès 2023** : validation unanime (32 voix)

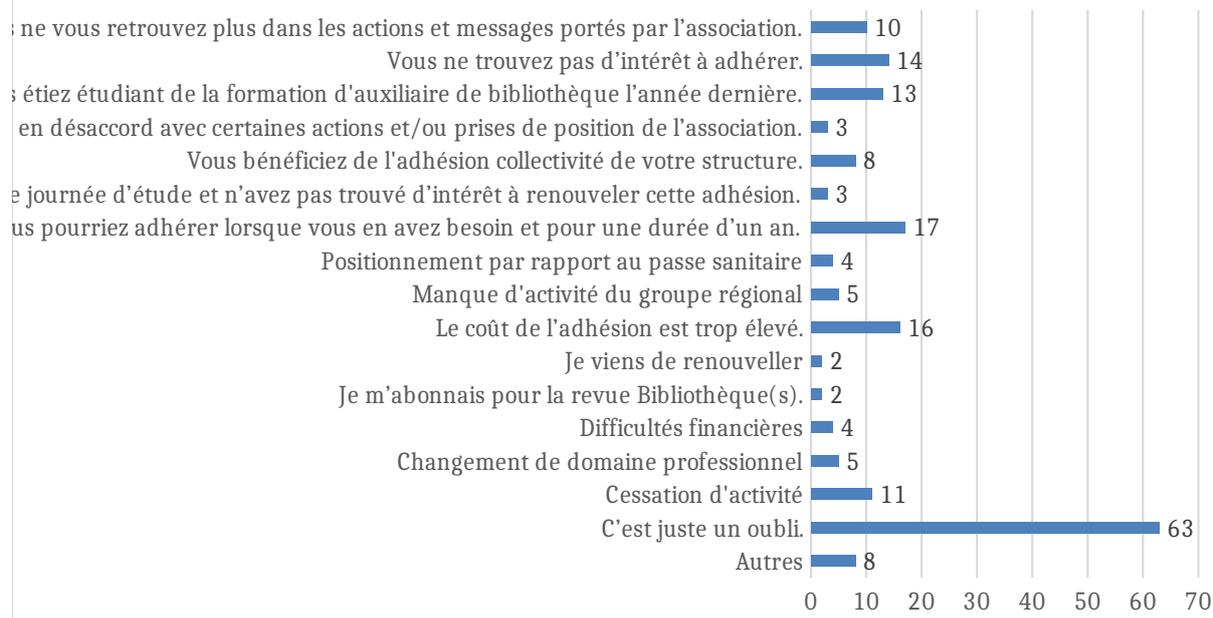
5. Enquête sur les non-réadhésions (Marie Pierre)

Retour sur l'enquête diffusée auprès des anciens adhérents 2019/ 2020 /2021, soit auprès des 2 300 personnes qui n'ont pas renouvelé leur adhésion :

Synthèse au 30 mai 2022 : seulement 188 réponses obtenues sur les 2 300 questionnaires envoyés, c'est insuffisant pour en donner une exploitation satisfaisante. Toutefois, on sait déjà :



Pour quelles raisons n'avez-vous pas renouvelé votre adhésion



Au final : seules 3 réponses expriment un désaccord avec les prises de positions de l'ABF (en dehors du passe sanitaire). Par ailleurs, ceux qui répondent avoir oublié de renouveler leur adhésion ne l'ont toujours pas fait suite à l'envoi de ce questionnaire...

Une relance sera diffusée afin d'obtenir, nous l'espérons, plus de résultats à exploiter.

6. Tour des commissions

↳ Commission advocacy (Xavier)

La campagne de plaidoyer en faveur des bibliothèques menée en période d'élection présidentielle a donné un peu de visibilité au travail de la commission. Pour les élections législatives, c'est maintenant un document au format de pétition qui est diffusé. La *Gazette des communes* a par ailleurs relayé le sujet comme étant un sujet parmi les objectifs de la nouvelle Ministre. Les GR sont néanmoins invités à interpellier la presse locale pour gagner en visibilité auprès des différents candidat.e.s

La campagne de promotion de la gratuité est diffusée (flyer [« la gratuité, on a tout à y gagner »](#) illustré par Bloch), à relayer sans modération. La commission réfléchit désormais au lancement d'une nouvelle communication fin septembre/début octobre autour de verbatim recueillis auprès d'élus qui ont apporté la gratuité dans leur collectivité (sur un format de campagne comme celle réalisée avec les portraits de membres de l'ABF pour inciter à adhérer)

M. Macron a donné réponse [au courrier adressé par l'ABF](#). Dans sa réponse reçue au siège lundi, il affirme être sensible à notre invitation à participer au congrès. La nouvelle ministre de la culture viendra à la rencontre de l'ABF.

Charte Bib'lib' : le comité d'attribution labellise 2 nouvelles bibliothèques dans l'Allier et la Gironde. Une communication prochaine permettra de promouvoir cette charte. Par ailleurs, les premières labellisations datant de 2015, il a été décidé de souscrire cette charte pour 3 ans et d'inviter les bibliothèques à recandidater à l'issue des 3 années.

Remarques/Questions :

KF : la prise de contact avec les antennes locales pour un relais auprès des campagnes d'advocacy ont malheureusement été infructueuses en Bourgogne

↳ **Commission Bib verte** (Eleonora)

De nombreuses sollicitations sont reçues à l'égard de cette commission en construction. Le lancement a été coordonné par Eléonora et Philippe Colomb avec 20 à 25 membres. Julie Curien (UPEC Créteil IDF) est volontaire pour en prendre la responsabilité.

Objectifs attendus :

- Installer la commission et son mode de gouvernance en 2022
- Produire un répertoire d'actions conduites en lien avec le développement durable, des fiches actions pratico-pratiques et en publier un recueil dans le courant de l'automne 2022

Votes :

- **Confier la responsabilité de la commission Bib verte à Julie Curien avec les objectifs présentés : validation unanime (32 voix)**

↳ **Commission Labenbib** (Cyrille)

Un nouveau blog remplace l'ancien wiki devenu obsolète. Il se veut participatif, ouvert à toutes les propositions (projets locaux, tutoriels sur la fabrication numérique, etc.)

Labenbib repose sur 4 personnes = avis aux participations !

Par ailleurs, le réseau français des fablabs se structure actuellement en association avec une réelle reconnaissance envers les bibliothèques. Cyrille est désormais le référent Ile-de-France de cette association, ce qui facilitera les échanges avec l'ABF. Parmi les projets en réflexion : coorganiser une journée d'étude, cartographier les fablabs dont ceux implantés en bibliothèque

↳ **Commission Formation**

Un contexte en évolution et une organisation fragile, à consolider avec l'appui des salariés

- Des certifications très contraignantes et aux exigences chronophages pour Mélanie, la commission formation et les responsables de site.
- Moins de 30% de candidats à la formation issus des bibliothèques (candidats en reconversion et/ou en situation de handicap) soit beaucoup plus de travail pour les responsables de site avec inscriptions sur plateforme Pole emploi, CPF...
- Un gros pourcentage de cas particuliers : handicap, mais aussi bénévoles avec convention spécifiques..., là aussi un supplément de travail pour les responsables de site et la commission.
- L'ensemble des acteurs de la formation - responsables de site, formateurs, jurys potentiels, membres de la commission formation - de moins en moins disponibles pour la formation du fait de vacances de poste dans les bibliothèques « faire mieux avec moins ». Grosse pression sur ceux qui restent et risque de ras-le-bol et de non remplacement des acteurs actuels.

- Advocacy à mener, nouvelles forces attendues par la commission

↳ **Commission Jeunesse** (Mina)

Malgré des mouvements internes, la commission reste sur une dynamique pérenne avec 10 actifs, Mina aimerait toutefois passer la main à un.e futur.e responsable. La commission a conduit une journée d'étude sur le roman avec l'ALSJ et travaillé avec Lecture Jeunesse. De nombreuses sollicitations ont été reçues au sujet des accueils de classe (vers de nouvelles perspectives pour les accueils de classe post-covid). La commission aimerait également travailler sur la littérature de jeunesse en milieu carcéral.

↳ **Légothèque** (Aéonor)

Aéonor confiera prochainement la responsabilité de cette commission Virginie Delrue, son adjointe, qui cherchera à son tour un nouvel adjoint (mode de gouvernance avec responsabilité tournante). Des appels à billets sont régulièrement lancés pour conserver un rythme de publication satisfaisant sur le blog. Juin sera par exemple consacré au mois des fiertés. Le multiculturalisme et Dewey sont également des thématiques en réflexion.

La commission va travailler à la refonte de l'exposition Légothèque qui mérite une mise à jour après 10 ans d'existence, et toujours autant de succès !

↳ **Commission international** (Julie)

La commission est renouvelée avec le départ de piliers historiques : désormais 9 membres avec 2 coresponsables. L'ABF est représentée à l'international à l'IFLA (Mathilde), EBLIDA (Julie), Liber (Lise). La CI participe activement aux réunions (désormais hybrides) et aux congrès des associations auxquelles l'ABF est adhérente, alimente des prises de positions, réfère de l'actualité internationale dans les publications de l'ABF. Les frais et coûts de cette commission sont importants mais incontournables pour avoir une place et visibilité à l'international. Un chantier est à relance : la carte des bibliothèques, en lien avec la commission advocacy (Claire et Xavier).

↳ **Commission BU/BS** (Monique)

L'ADBU étant une association de cadres, la commission BU/BS trouve là son filon. Un projet avec le centre culturel irlandais devrait voir le jour l'année prochaine.

↳ **Commission Livr'exil** (Eleonora)

Livr'exil fonctionne grâce à 4 personnes. C'est peu et des nouvelles participations seraient les bienvenues.

Actuellement, 9 personnes avec le statut de réfugiés aimeraient bénéficier de la formation ABF 2022-2023. La commission est à la recherche de financements, dont auprès des partenaires présents sur le congrès de l'ABF... Même s'il y a une concentration des sollicitations en Ile-de-France, des appels seront lancés dans les régions concernées par d'autres demandes, de manière à avoir des correspondants régionaux en relai sur place.

↳ **Commission RH** (Hélène)

Suite à des échanges entre Dominique Lahary et le SLL, Jérôme Belmon (chef du bureau des bibliothèques) propose à l'ABF de transmettre des propositions en vue d'une modification des statuts et des concours de la filière culturelle. C'est une rare occasion de profiter d'une fenêtre

institutionnelle pour faire entre les modifications attendues par le terrain. Le contexte est étendu : on ne peut pas examiner la FP territoriale sans examiner aussi la FP d'Etat qui lui est parallèle ; toute la filière culturelle est concernée (sauf enseignement artistique) y compris la Haute Fonction Publique.

- 1) Les statuts : Idée générale à débattre = la définition des fonctions est obsolète, non raccord avec la loi Robert
- 2) Les concours : besoin de rénover le contenu des épreuves, supprimer la commission d'homologation pour les concours externe de B

Le calendrier est dense avec un plan d'action organisé de cette manière :

- Mai-juin 2022 : accumuler les contributions des uns et des autres sur le [doc partagé](#)
- Début septembre : réunion de concertation en visio, finalisation des propositions
- Fin septembre/début octobre : transmission au SLL et, le cas échéant à d'autres associations dans le champ des bibliothèques et au-delà (archives, musées, documentation... jusqu'à l'IABD)

L'effectif de la commission RH est très insuffisant et ne comprend que des territoriaux. Il faut élargir les contributions sur ce chantier.

↳ **Commission Numérique** (Hélène)

Ce groupe est à reformer, 10 personnes ont participé à la réunion visio de démarrage, avec des profils complémentaires, dont des conseillers numériques.

Les idées émergent autour d'une belle énergie. Les contours de la commission sont à redéfinir (par exemple, quel positionnement sur les jeux vidéo ? avec une passerelle vers la commission Jeu ?) et la feuille de route à réviser en conséquence. La prochaine réunion se tiendra cet été.

7. AG 2021

Nous sommes en difficulté pour réaliser le bilan financier de l'ABF, en raison du manque de documents relatifs à la gestion financière des groupes régionaux. Attention : chaque pièce en provenance des groupes régionaux et des commissions à son importance et tout défaut de transmission pénalise le montage du bilan financier de l'ABF 2021. Pour mémoire, l'ABF est UNE association et le bilan financier réfère de toutes les actions menées. Soyons tous vigilants sur la gestion financière des groupes et commissions !

Contrairement à d'habitude, le choix a été fait cette année de désolidariser l'AG du congrès national. En raison du contexte règlementaire actuel, plusieurs options s'ouvrent à nous pour tenir notre AG dans les délais :

- soit bénéficier du contexte covid et tenir cette AG en visio avant le 31 juillet
- soit l'organiser en présentiel

*A compter du 22 janvier 2022 et jusqu'au 31 juillet 2022 inclus, les **associations** ont la possibilité d'organiser les réunions de leurs assemblées **générales** et de leurs conseils d'administration au moyen d'une conférence téléphonique ou audiovisuelle ou par voie de consultation écrite, même si les statuts ou le ... Extrait de assistant [juridique.fr](#)*

Le manque de remontées d'informations financières bloquait jusqu'à présent la réalisation du bilan financier. Il sera néanmoins bouclé prochainement, ce qui nous laisse l'option d'une visio avant le 31 juillet envisageable.

Avis du CN : validation de l'organisation de l'AG en visio-conférence, d'ici le 31 juillet.

Pour les années futures, et dès l'AG 2022, plusieurs réflexions à tenir sur l'organisation des AG :

- à réintégrer dans le congrès national ?
- à coupler à une journée d'étude nationale ?
- à réaliser en présentiel dans un format « déjeuner » ?

8. Séminaire

En raison du contexte sanitaire et du contexte de renouvellement des CA régionaux, le traditionnel séminaire du CN n'a pu être organisé en 2021 et 2022. Ce temps de travail, en présentiel, sur un week-end est précieux pour phosphorer ensemble. Il est proposé de relancer la tenue du séminaire, les 28 et 29 janvier 2023.

Quelle médiathèque pour accueillir ce séminaire ? Le Groupe Normandie dispose de plusieurs médiathèques ouvertes le dimanche et potentiellement d'accord pour nous recevoir. A suivre...

9. Divers

Archives : que doivent garder les groupes régionaux dont les archives sont souvent éparpillées, conservées à domicile par des membres du bureau... ?

Un chantier « archives de l'ABF » (nationales, groupes, commissions, sites de formation) est actuellement porté collectivement par le comité d'éthique, en lien avec les partenaires archivistes et un potentiel stagiaire. Une méthodologie de travail est à construire, des conditions d'accueil du stagiaire à définir, ... porté collectivement par le Comité d'éthique, en lien avec nos partenaires archivistes.